



Pôle Valorisation et Transactions Immobilières  
Urbanisme  
5/7, rue du Delta (SN 0088) - 75009 PARIS  
Tél. : 01 53 32 70 00 - Fax : 01 53 32 71 12

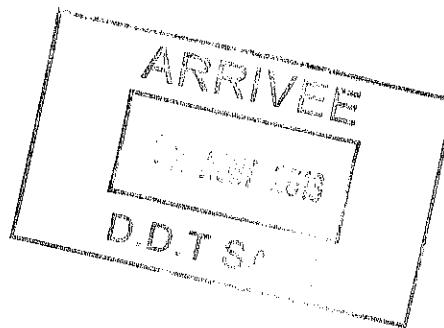
MS- NR  
A

Préfecture de l'OISE  
Direction Départementale des Territoires  
Service de l'aménagement, de l'urbanisme  
40 rue Jean Racine  
BP 317  
60021 BEAUVAIS Cedex

A l'attention de Monsieur Fabien NOYE

N/Réf. : DTIRP/MG/2013/66400

Affaire suivie par : Maryline GUILLIER  
01 53 32 70 41



Paris, le 7 août 2013

Monsieur,

Par courrier du 25 juin 2013 vous nous avez fait part de la délibération du conseil municipal du 19 mars 2012 de la commune d'OGNON prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Je vous informe que SNCF et RFF, n'ayant pas d'emprise sur le territoire de cette commune, ne sont pas concernés par cette procédure.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maryline GUILLIER  
Chargée d'urbanisme